

Bulletin d'inspection du 28 avril 1980

Numéro d'inventaire : 2016.60.5

Auteur(s) : Janine Alleaume Gosset

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Période de création : 4e quart 20e siècle

Date de création : 1980

Matériaux et technique(s) : papier

Description : Formulaire imprimé recto-verso rempli à la machine à écrire.

Mesures : hauteur : 27 cm ; largeur : 21 cm

Notes : Inspection effectuée dans un cours élémentaire 1ère année, classe d'application de l'école Albert Camus à Mont-Saint-Aignan.

Mots-clés : Rapports d'inspection

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours élémentaire

Autres descriptions : Langue : français.

Nombre de pages : non paginé [2 p.]

Lieux : Mont-Saint-Aignan

Département
de la
Seine-Maritime

BULLETIN D'INSPECTION

Date de l'Inspection : **28/04/80**

Circonscription : **Ecole Normale d'Instituteurs
Mont-Saint-Aignan**

Nom de l'Inspecteur : **J. BRIANCON**

<u>MAÎTRE INSPECTE</u>		<u>SITUATION ADMINISTRATIVE</u>	
Nom et prénom	GOSSET Janine	<input type="checkbox"/> Directeur :	classes
Nom de jeune fille	ALLEAUME	<input type="checkbox"/> Chargé d'école	
Date et lieu de naissance	7/02/29 à Bosc-Roger en Roumois (Eure)	<input checked="" type="checkbox"/> Adjoint	
Diplômes universitaires :		<input checked="" type="checkbox"/> Titulaire	échelon : 11ème
C.A.P.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Stagiaire	
C.A.E.I.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Remplaçant	
Nom de l'Ecole : CANUS II		Commune : MT ST AIGNAN	
Elémentaire	<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> H	Groupe	<input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> II
Classe, Cours ou Section	nombre d'élèves inscrits : présents		Observations
Cours Elémentaire 1ère année	23	:	20

ORGANISATION

Cahier journal et préparations : L'ensemble du travail de Madame GOSSET au cours de cet après-midi de classe prouve que sa stratégie pédagogique est très concertée, et Madame GOSSET peut s'en justifier sur tous les points. Toutefois, je lui demande de l'expliquer en quelques mots tant sur son cahier journal que sur des fiches de préparation, afin de pouvoir proposer l'ensemble de ces documents aux stagiaires Elèves Instituteurs afin qu'il n'y ait de leur part aucune méprise sur la nécessité d'une préparation approfondie. (par exemple, éveil scientifique : les deux courtes séquences auxquelles j'assiste aujourd'hui pourraient donner lieu à une interprétation inexacte du travail, fait sans la connaissance des intentions et des justifications de l'Institutrice sur le travail du jour, qui aurait pu faire l'objet d'une petite note concernant l'objectif dans le cahier journal). Le Conseiller Pédagogique ne doit pas perdre de vue même les travaux qu'il effectue en dehors de la présence des Elèves Instituteurs doivent être exploitables par un stagiaire. Le Conseiller Pédagogique ne peut penser à tout dire et il doit se persuader que la trace écrite va rester comme un témoin de ce qu'il a dit à l'élève-maître, ou comme un aide-mémoire utile.

La séquence de lecture témoigne du bon niveau atteint par la classe dans ce domaine, et par conséquent du travail approfondi qui a été fourni. Pendant que la classe s'exerce à répondre, sur fiche, aux questions concernant un texte appréhendé en lecture silencieuse, Madame GOSSET intervient près des élèves qu'elle sait les plus faibles pour une révision ou une consolidation, au tableau noir, de la lecture des graphies AIL et EIL. Je recommande à Madame GOSSET une tentative de systématisation des lectures de certaines graphies ou l'écriture de certains sons contenant le yod, en particulier la ^{écriture} ~~lecture~~ du son [əj] permet quelques systématisations orthographiques qui pourront être très utiles à l'enfant et qui rejoignent ~~l'ensemble~~ des exercices faits dans la classe sur la morphologie du verbe. La correction de la fiche et les questions multiples posées par les enfants prouvent qu'ils ont un bon niveau de compréhension du texte. Je pense qu'avec cette classe qui a une tendance et qui a donc besoin d'être sollicitée pour une réflexion profonde, on pourrait, compte tenu du bon niveau général, approfondir encore davantage la notion de comparaison et de personnification introduites à juste titre par l'Institutrice dans son questionnaire. De même, j'ai l'impression que certains enfants sont restés sur une certaine insatisfaction à propos de quelques définitions : certains avaient pressenti que le mot "exclamation" comportait une différence sensible de sens par rapport à d'autres mots exprimant des bruits. Il aurait été bon d'aller jusqu'à la notion de bruits articulés caractérisant la parole humaine.

.../...

